

Theresa May subit une cruelle défaite

■ Les députés britanniques ont rejeté massivement, mardi, l'accord sur le Brexit négocié par la Première ministre conservatrice Theresa May.

■ L'Union européenne exige des clarifications sur les intentions britanniques.

■ Les Belges qui voyagent ou étudient sur place s'inquiètent des conséquences d'un Brexit dur.

En coulisses

Jean-Claude Juncker hâte son retour à Bruxelles pour gérer l'après-vote britannique

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a quitté mardi Strasbourg, où il a participé à un débat en plénière du Parlement européen, plus tôt que prévu afin de suivre depuis Bruxelles le vote du Parlement britannique sur l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE, a indiqué un porte-parole de l'exécutif européen sur Twitter. *"Juncker est rentré à Bruxelles cet après-midi afin de gérer la situation qui suivra le vote à la Chambre des communes. C'est important qu'il soit disponible et travaille à Bruxelles dans les prochaines heures"*, a précisé ce porte-parole. Le Luxembourgeois devait en théorie participer à un débat mercredi matin dans l'hémicycle avec le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez. Il sera remplacé par le premier vice-président de la Commission, Frans Timmermans. (AFP)

Tristan de Bourbon
Correspondant à Londres

L'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne a été rejeté mardi soir par les députés de la Chambre des communes à une écrasante majorité: 432 votes contre et 202 seulement en sa faveur. La Première ministre britannique Theresa May a immédiatement reconnu avoir perdu le vote à une très forte majorité. Devant *"l'étendue et l'importance"* de sa défaite, elle s'est également engagée à accepter d'autoriser l'organisation d'un vote de défiance à son égard pour s'assurer qu'*"elle garde le soutien"* des députés de la Chambre des communes.

De fait, le chef du parti travailliste Jeremy Corbyn a déposé une motion contre le gouvernement, qui sera donc discutée mercredi avant d'être votée en début de soirée.

Cent huit députés conservateurs ont voté contre le projet de Theresa May. Une rébellion d'un niveau jamais at-

teint, qui a provoqué la plus importante défaite de l'histoire d'un gouvernement britannique aux Communes. Il est pourtant fort probable que ces députés soutiendront leur gouvernement mercredi: la plupart des élus *tories* craignent d'être balayés par le parti travailliste en cas d'élection anticipée. Celle-ci interviendra si aucun parti ne parvient à former un gouvernement dans les quatorze jours suivant le succès d'un vote de défiance.

May survivra au vote

Puisque le Parti démocratique unioniste (DUP), allié des conservateurs au Parlement, a annoncé son intention de soutenir le gouvernement, Theresa May ne sera sans doute pas renversée mercredi. Même si,

“Je demande à tous les députés d’écouter le peuple britannique, qui veut que cette question soit réglée.”

Theresa May

Première ministre britannique

au regard des événements de ces précédents jours, tout demeure possible.

Si elle est confirmée à son poste, la Première ministre s’est engagée à organiser des discussions avec les députés conservateurs opposés à son accord, le DUP et des députés de l’opposition “afin d’identifier ce qui sera requis pour obtenir le soutien de la Chambre des communes”. Visiblement, les échanges, mardi après-midi, du procureur général pour l’Angleterre et le pays de Galles, Geoffrey Cox, avec les députés n’ont pas convaincu la plupart d’entre eux.

Ces échanges se concentraient notamment sur le “filet de sécurité” visant à éviter une frontière physique entre l’Irlande et l’Irlande du Nord – le fameux “backstop”

qui concentre l’ire de la plupart des députés conservateurs opposés à l’accord et des élus du DUP.

Theresa May a pourtant réclamé que ses futurs partenaires se concentrent sur “des idées réellement négociables” et qui disposent “d’un soutien suffisant au sein de la Chambre des communes”. Plus que jamais, l’option défendue officiellement par le parti travailliste et par de nombreux élus conservateurs d’un maintien dans l’union douanière de l’UE revient sur le devant de la scène.

La Première ministre s’est engagée à présenter ces idées à l’UE. Qui est loin d’être sereine : le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker s’est notamment inquiété, juste après le vote : “Le risque d’un Brexit sans accord s’est accru.”

La détermination de Theresa May à mettre en place un Brexit demeure pourtant inaltérée. Comme elle l’avait rappelé plus tôt, “en tant que députés, nous avons le devoir de ne pas servir notre intérêt personnel ni celui de notre parti, mais celui des gens que nous représentons”.

“La balle est plus que jamais dans le camp des Britanniques”

Analyse Maria Udrescu

Pour la première fois (et peut-être la dernière), la saga britannique autour du Brexit n’aura pas réservé de surprise renversante aux Européens. La Première ministre britannique Theresa May n’a pas déjoué les pronostics et s’est vu infliger un camouflet par les députés de Westminster. Ce rejet attendu de l’accord de Brexit laisse place à plusieurs scénarios britanniques et condamne les Vingt-sept à l’attente. “J’enjoins le Royaume-Uni à clarifier ses intentions le plus vite possible. Le temps est presque écoulé”, a déclaré le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. “La balle est plus que jamais dans le camp des Britanniques”, a aussi estimé le Premier ministre belge Charles Michel.

Londres retourne auprès des Européens avec des nouvelles demandes

Si Theresa May survit à la motion de censure déposée ce mardi par l’opposition travailliste, elle pourrait continuer à essayer d’arracher aux Vingt-sept des concessions pour faire approuver son accord par les députés britanni-

ques. “Si un deal est impossible et que personne ne veut un retrait sans accord, quelqu’un aura-t-il le courage de dire enfin quelle est la seule solution positive?” s’est interrogé irrité, le président du Conseil européen Donald Tusk.

Theresa May devrait arriver, cette fois, avec des demandes nouvelles, claires et acceptables pour les Vingt-sept. Or l’UE n’a eu cesse de répéter que l’accord de Brexit conclu est le meilleur possible et ne peut être renégocié. “À moins que les lignes rouges du Royaume-Uni changent. Si les Britanniques se disent prêts à rester dans le marché unique ou dans l’union douanière, l’UE peut envisager de faire un accord de retrait différent”, explique Eric Maurice, responsable du bureau bruxellois de la Fondation Robert Schuman. Encore faudrait-il que Londres parvienne à parler d’une seule voix. “Même si l’UE rouvrirait une partie de l’accord, la politique au Royaume-Uni est telle qu’il n’y aurait de nouveau aucune chance que cela passe au Parlement. Les coalitions de Westminster sont mouvantes en fonction des formes de Brexit proposées”, ajoute l’expert.

Autant dire que si le Parlement britannique décidait de prendre en main les discussions avec l’UE, cela n’aurait pas de quoi rassurer les Européens. Au contraire, estime

Fabian Zuleeg, de l'European Policy Centre, *“ce serait pire. L'UE ne peut pas négocier qu'avec une partie du pays. Qui dirigerait le Parlement ? Qui parlerait en son nom ?”*

Le Royaume-Uni demande un report du Brexit

Ainsi, l'idée de demander un report du Brexit apparaît-elle de plus en plus crédible – bien que cela exige un vote de la Chambre des communes. Lundi, le journal *The Guardian* tablait sur une prolongation des négociations jusqu'en juillet 2019. Soit après les élections européennes de mai, qui devraient alors être aussi organisées au Royaume-Uni, toujours formellement membre de l'UE. *“Il faudrait trouver une option juridique et politique réaliste sur cette question. Prolonge-t-on le mandat des députés britanniques actuels ? Organise-t-on quand même un vote au Royaume-Uni ?”*, s'interroge M. Maurice.

Les Vingt-sept ne donneront de toute manière pas si facilement leur feu vert à cette extension. *“Si c'est simplement parce que le Royaume-Uni n'arrive pas à se décider, les Européens ne vont pas y voir d'intérêt”*, prédit M. Zuleeg. Il faudrait donc la promesse de changer la donne côté britannique : une solution inédite pour obtenir l'accord des députés, des élections générales anticipées provoquées par une éventuelle démission de Theresa May, ou encore un second référendum sur le Brexit.

Un Brexit sans accord

“Ce revers ne signifie pas encore un no-deal. C'est au Royaume-Uni de décider ce qui va suivre”, a précisé le Premier ministre néerlandais Mark Rutte. Reste que *“le risque d'un retrait désordonné a augmenté avec le vote de ce soir”*, a constaté M. Juncker. Les députés britanniques ont tenté de contrecarrer cette menace avec l'adoption d'un amendement obligeant l'exécutif à présenter sous trois jours un “plan B”. Mais *“c'est la grande désillusion du Parlement britannique. Il ne décide pas seul de la date du Brexit. Le no deal reste l'option par défaut”*, indique M. Zuleeg.

Pas de Brexit

Cette idée s'est frayé un chemin au Royaume-Uni, tant personne ne voit une issue au chaos politique actuel. Selon la Cour de justice de l'UE, Londres peut renoncer unilatéralement au Brexit, tant que celui-ci n'a pas eu lieu. Ce qui ne veut pas dire que les Vingt-sept seraient ravis d'envisager à nouveau leur avenir à Vingt-huit. *“Cela a sapé la confiance. Comment les Européens peuvent-ils être sûrs que dans deux ans, les Britanniques ne s'engageront pas sur ce même chemin ?”*, observe M. Zuleeg. *“En cas de non Brexit, ce ne serait pas un départ annulé, mais une réintégration politique du Royaume-Uni au sein de l'Union”*, renchérit M. Maurice.